

25-25A Fitzwilliam Place - Dublin (Irlande)

Photographie concernant un investissement déjà réalisé, à titre d'exemple, mais ne constituant aucun engagement quant aux futures acquisitions de la SCPI. Crédit Photo : Henderson Park

ACTUALITÉS

Chers Associés,

En ce début d'année 2022 marqué par un contexte de tensions géopolitiques et de reprise de l'inflation, votre SCPI poursuit une politique d'investissement sélective avec 100 M€ d'acquisitions réalisées sur ce trimestre dont 60 M€ dans un immeuble de bureaux à Bonn en Allemagne (loué principalement à l'État allemand).

Les actions de gestion permettent d'obtenir un taux de recouvrement des loyers et des charges au titre du premier trimestre 2022 de 95,9 %, tandis que le taux de recouvrement 2021 atteint désormais 99,8 %. Le taux d'occupation financier remonte à 89,64 %⁽¹⁾ sur le trimestre écoulé grâce à une bonne dynamique locative et aux arbitrages de surfaces vacantes ne correspondant plus aux critères d'investissement de votre SCPI.

La gestion active menée par votre Société de Gestion se traduit également par une politique d'arbitrage d'actifs arrivés à maturité dégageant des plus-values et dont les cessions devraient intervenir au cours des prochains trimestres.

Ces performances permettent à votre Société de Gestion d'envisager une fourchette indicative de distribution entre 10,60 € et 11,40 € par part ayant pleine jouissance sur l'exercice 2022. L'acompte de dividende du premier trimestre s'établit à 2,40 € par part ayant pleine jouissance.

La pierre-papier devrait continuer de jouer son rôle de valeur refuge en 2022 et constituer, lorsque le patrimoine est bien placé et de qualité comme les actifs de votre SCPI, un investissement raisonné en période de tensions, soit pour contribuer à se protéger de l'inflation, soit pour disposer d'actifs réels plutôt que d'actifs financiers dont la volatilité est accentuée.

Nous vous remercions pour votre confiance.

La Société de Gestion

(1) Indicateur conforme à la nouvelle méthodologie préconisée par l'ASPIM - voir section "Taux d'occupation".

ÉVOLUTION DU CAPITAL - EFIMMO 1 est une SCPI à capital variable

Au cours du premier trimestre 2022, 254 594 parts nouvelles ont été souscrites et 33 653 retirées, soit une collecte brute de 60 338 778 € et une collecte nette des retraits de 53 160 593 €.

Au 31 mars 2022, le nombre d'associés est de **18 399** et aucune part n'est en attente de retrait.

Le montant des capitaux collectés pour les 254 594 parts nouvelles souscrites au cours du trimestre se ventile en :

Nominal :	38 698 288 €
Prime d'émission :	21 640 490 €
Montant collecté :	60 338 778 €

	Nouvelles parts souscrites	Retraits de parts	Cessions de parts	Nombre de parts en attente de cession	Cumul des parts souscrites	Cumul du capital nominal en €	Capitalisation (prix de souscription x nombre de parts) en €
Cumul au 31.12.2021					7 263 651	1 104 074 952	1 721 485 287
1 ^{er} trimestre 2022	254 594	33 653	1 231	0	7 484 592	1 137 657 984	1 773 848 304
TOTAL	254 594	33 653	1 231	0	7 484 592	1 137 657 984	1 773 848 304

PRIX DE LA PART

PRIX DE SOUSCRIPTION ET PRIX DE RETRAIT

En € par part	Depuis le 10 juin 2019
Prix de souscription	237,00 €
Commission de souscription	-23,70 €
Prix de retrait	213,30 €

En € par part	Au 31.12.2021
Valeur comptable	188,67 €
Valeur de réalisation	202,54 €
Valeur de reconstitution	241,43 €

Pour rappel le prix de souscription est passé de 230 € à 237 € le 10 juin 2019 (+ 3,04 %).

HISTORIQUE DU PRIX DE SOUSCRIPTION AU 1^{ER} JANVIER (depuis la reprise des souscriptions en juillet 2002)



DONNÉES FINANCIÈRES

SUR PLUSIEURS EXERCICES	Taux de rentabilité interne (TRI) au 31 décembre 2021*
sur 10 ans	4,85 %
sur 15 ans	5,74 %
sur 20 ans	7,33 %
depuis l'origine	8,76 %

* Gestion reprise par SOFIDY fin 2000.

L'acquisition de parts de SCPI doit nécessairement se concevoir sur le long terme. Aussi, la Société de Gestion communique également sur le taux de rendement interne (TRI) sur de longues périodes. Le TRI exprime la performance annuelle moyenne pour un épargnant, en prenant en compte le prix de revient de son placement, l'ensemble des dividendes perçus au cours de la période de placement et le prix de retrait en vigueur au moment de sa sortie (mais en excluant sa fiscalité propre). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

SUR UN EXERCICE

En € par part ayant pleine jouissance sur l'exercice	2020	2021
(a) Dividende brut avant prélèvement obligatoire au titre de l'année	11,38 €	11,38 €
dont acompte exceptionnel prélevé sur la réserve des plus-values ⁽¹⁾	0,82 €	0,10 €
dont prélèvement sur le report à nouveau ⁽²⁾	-	0,85 €
(b) Prix de part au 1 ^{er} janvier de l'année N	237,00 €	237,00 €
Taux de distribution net de fiscalité étrangère ⁽³⁾ : (a)/(b)	4,80 %	4,80 %
Taux de distribution brut de fiscalité étrangère ⁽⁴⁾	4,86 %	4,91 %
Prix de la part acquéreur moyen sur l'année N-1	234,44 €	237,00 €
Prix de la part acquéreur moyen sur l'année N	237,00 €	237,00 €
Variation du prix moyen acquéreur de la part	+1,09 %	+0,00 %

(1) L'acompte exceptionnel représente 7,2 % de la distribution totale 2020 et 0,9 % de la distribution totale 2021.

(2) Le prélèvement sur le report à nouveau représente 7,5 % de la distribution totale 2021.

(3) Dividende brut avant prélèvement obligatoire versé au titre de l'année N (y compris acompte exceptionnel) rapporté au prix de souscription au 1^{er} janvier de l'année N.

(4) Dividende brut avant prélèvement obligatoire et autre fiscalité payée par le fonds pour le compte des associés versé au titre de l'année N (y compris acompte exceptionnel) rapporté au prix de souscription au 1^{er} janvier de l'année N.

DISTRIBUTION DES REVENUS PAR PART

DIVIDENDE DE L'EXERCICE

En € par part	Rappel 2021	Prévision 2022	Date de versement
1 ^{er} trimestre ⁽¹⁾	2,64 €	2,40 €	Fin avril n
2 ^{ème} trimestre ⁽¹⁾	2,64 €	-	Fin juillet n
3 ^{ème} trimestre ⁽¹⁾	2,64 €	-	Fin octobre n
4 ^{ème} trimestre ⁽¹⁾	3,36 €	-	Fin janvier n+1
Dividende ordinaire	11,28 €	-	
Dividende exceptionnel ⁽²⁾	0,10 €	-	Septembre n
Dividende annuel par part ⁽³⁾	11,38 €	Entre 10,60 € et 11,40 €	
Taux de distribution brut de fiscalité étrangère ⁽⁴⁾	4,91 %	-	
Taux de distribution net de fiscalité étrangère ⁽⁵⁾	4,80 %	Entre 4,47 % et 4,81 %	

(1) Pour une part ayant pleine jouissance sur le trimestre considéré ou s'agissant du 4^{ème} trimestre pour une part ayant pleine jouissance sur l'exercice complet, la distribution du 4^{ème} trimestre pouvant, le cas échéant, comprendre un complément de dividende afférent aux trimestres précédents ; les montants sont présentés bruts avant prélèvements sociaux et obligatoires.

(2) Prélèvement sur les plus-values réalisées sur cessions d'immeubles.

(3) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

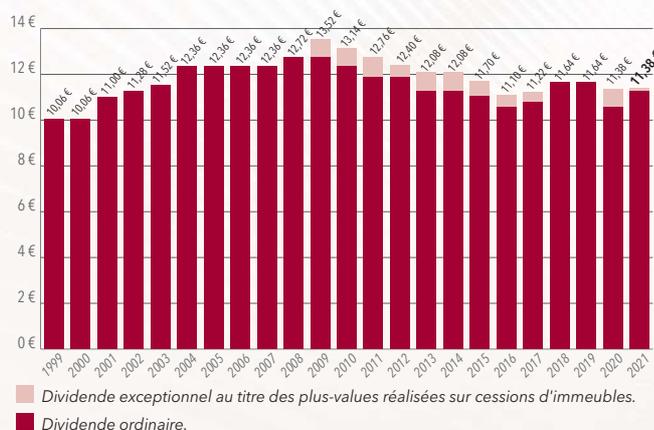
(4) Dividende brut avant prélèvement obligatoire et autre fiscalité payée par le fonds pour le compte des associés versé au titre de l'année N (y compris acompte exceptionnel) rapporté au prix de souscription au 1^{er} janvier de l'année N.

(5) Dividende brut avant prélèvement obligatoire versé au titre de l'année N (y compris acompte exceptionnel) rapporté au prix de souscription au 1^{er} janvier de l'année N.

La Société de Gestion indique une fourchette prévisionnelle de dividende annuel 2022 au mieux de ses connaissances à la date du 14 avril 2022 (soit entre 10,60 € et 11,40 € par part), fourchette qui sera ajustée au cours des prochains trimestres.

Elle versera, fin avril 2022, le premier acompte ordinaire sur dividende de l'exercice, d'un montant de 2,40 € pour une part ayant pleine jouissance, soit, pour les associés personnes physiques fiscalement résidentes en France, 2,38 € après prélèvements sociaux sur les produits financiers et 2,36 € après prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire sur les produits financiers pour les associés n'ayant pas transmis de demande de dispense.

HISTORIQUE DU DIVIDENDE ANNUEL



■ Dividende exceptionnel au titre des plus-values réalisées sur cessions d'immeubles.

■ Dividende ordinaire.

INVESTISSEMENTS

Au cours du trimestre, votre SCPI a procédé à l'acquisition d'un ensemble immobilier de bureaux situé à Bonn en Allemagne, ainsi que de bureaux situés à Paris, Lyon et Dublin pour un montant total de 96,6 M€. Par ailleurs EFIMMO 1 a été appelée à hauteur de 2,5 M€ dans le cadre de ses engagements pris dans un fonds spécialisé investi en logistique et dans un fonds diversifié scandinave. Ci-dessous le détail des principaux investissements :

Bonn (Allemagne) - Godesberger Allee 115-121 - 59,3 M€ : Prise de participation (71 %) aux côtés d'autres fonds gérés par SOFIDY dans un ensemble immobilier composé de six immeubles de bureaux interconnectés totalement rénovés et très bien situés dans le *Bundesviertel* (quartier gouvernemental) à Bonn en Allemagne. L'actif de 21 800 m² est actuellement loué à 93 % à 5 locataires de premier plan, dont l'État allemand (pour 82 % des loyers en place), pour une durée résiduelle moyenne ferme des baux de 7 années.

Paris (75) - 7 avenue Ingres - 20,5 M€ : Acquisition d'un lot de copropriété à usage principal de bureaux de 1 360 m² sur 3 niveaux situé à l'angle du 7 avenue Ingres et 37 boulevard Suchet dans le 16^{ème} arrondissement de Paris à proximité des Jardins du Ranelagh et du quartier Passy - La Muette. L'actif est loué à un cabinet d'avocat international présent dans ces locaux depuis 5 ans, avec une durée ferme du bail à l'acquisition de 6 ans.

Lyon (69) - 24 avenue Joannès Masset - 11,5 M€ : Acquisition de l'immeuble de bureaux Green Factory situé dans le 9^{ème} arrondissement de Lyon, entre le quartier de Vaise (au nord) et le quartier de Champvert (au sud), sur les rives de la Saône. L'immeuble développe une surface totale de 2 841 m² et se compose de deux niveaux. Il fait l'objet d'un projet d'éco-rénovation afin d'obtenir le label NF HQE Peqa (basse consommation, ergonomie, qualité acoustique, qualité de l'air, végétalisation...). Le rez-de-chaussée, d'une surface de 1 385 m² est loué à SEDGWICK France SA, société internationale spécialisée dans la gestion de sinistres et la gestion de risques. La surface située au R+1, actuellement vacante, fait l'objet d'une garantie locative octroyée par le vendeur le temps de la commercialisation.

Dublin (Irlande) - Fleming Court - Fleming's place - 5,4 M€ : Prise de participation (27,5 %) aux côtés d'autres fonds gérés par SOFIDY dans l'immeuble de bureaux Fleming Court à Dublin pour un volume total d'investissement de 5,4 M€ pour votre SCPI. Le bâtiment de 2 734 m² répartis sur 5 niveaux bénéficie d'une localisation de premier choix à l'entrée du quartier central des affaires de Dublin et proche du pôle commercial de Baggot Street. L'actif est loué à 7 locataires opérant principalement dans le secteur financier.

Niam Nordic Core Plus III - Participation indirecte - 2,1 M€ : Appel de fonds d'un montant de 2,1 M€ dans un fonds de diversification dans lequel votre SCPI a pris un engagement total de 10 M€. Ce fonds, géré par Niam, a pour objectif d'investir principalement dans des actifs de qualité situés en Scandinavie (Norvège, Suède, Finlande et Danemark) et bénéficiant d'une diversification sectorielle (bureaux, résidentiel, logistique, commerces...). Les prochains tirages seront réalisés en fonction des opportunités d'investissement à venir pour le fonds.

GreenOak Europe Core Plus Logistics - Participation indirecte - 0,4 M€ : Appel de fonds d'un montant de 0,4 M€ dans le cadre de l'engagement pris dans ce fonds spécialisé en logistique et déjà présenté dans les bulletins trimestriels précédents. À ce jour, 9,1 M€ de cet engagement ont été appelés. Les prochains tirages seront réalisés en fonction des opportunités d'investissement à venir pour le fonds.

Les investissements intervenus au cours de la période sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Type ⁽¹⁾	Adresse	Locataires / Activités	Surface ⁽³⁾	Prix d'acquisition frais inclus	Date d'acquisition
BUR	Paris - avenue Ingres	Marvell Avocats / Cabinet d'avocat	1 360 m ²	20 479 000 €	14/01/2022
BUR	Lyon - avenue Joannès Masset	Sedgwick France / Gestion de sinistres et de risques	2 841 m ²	11 495 200 €	11/02/2022
BUR	Bonn (Allemagne) - Godesberger Allee	Multi-locataires	15 477 m ²	59 309 983 €	01/03/2022
BUR	Dublin (Irlande) - Fleming Court - Fleming's place	Multi-locataires	752 m ²	5 364 425 €	14/03/2022
LOG (indirect)	GreenOak Europe Core Plus Logistics ⁽²⁾	Multi-locataires / Logistique	na	2 129 265 €	04/02/2022
DIVERS (indirect)	Niam Nordic Core Plus III ⁽²⁾	Multi-locataires / Diversifié	na	352 016 €	31/03/2022
TOTAL			20 430 m²	99 129 889 €	

(1) BUR (Bureaux), LOG (Logistique).

(2) Participation indirecte.

(3) Les surfaces et les prix mentionnés pour les trois immeubles situés à Bonn et Dublin correspondent à la quote-part de détention d'EFIMMO 1.

Au 31 mars 2022, votre SCPI est engagée dans des investissements **pour un montant total de 62,3 M€** à la fois en immobilier direct et sous forme de participations dans des sociétés immobilières.

ARBITRAGES

Au cours du trimestre, votre SCPI a vendu 3 surfaces de bureaux vacantes ou avec des congés à venir (Lisses (91), Orléans (45) et Saint-Genis-Laval (69)) ainsi qu'une surface commerciale située à Moulins (03), ne correspondant plus aux critères d'investissement actuels. Le prix total net vendeur de 1,5 M€ est supérieur de près de 19,1 % à la dernière valeur d'expertise et génère une plus-value nette de fiscalité de 225 K€.

Depuis le début de l'exercice, les chiffres cumulés des arbitrages des biens immobiliers détenus en direct sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Total des prix de vente	Total des plus-values (nettes de fiscalité)	Total des valeurs d'expertise	Total des prix de vente vs Total des valeurs d'expertise
1 513 773 €	225 484 €	1 271 000 €	+ 19,1 %

Au 31 mars 2022, votre SCPI est par ailleurs engagée (promesses ou engagements fermes signés) dans des cessions d'actifs pour un montant de 21,2 M€ net vendeur.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION LOCATIVE

TAUX D'OCCUPATION

Le taux d'occupation financier moyen du premier trimestre 2022 s'établit à **89,64 %** (nouvelle méthodologie⁽¹⁾), soit une légère hausse par rapport au trimestre précédent.

2T21	3T21	4T21 (ancienne méthode ⁽¹⁾)	4T21 (nouvelle méthode ⁽¹⁾)	1T22 (nouvelle méthode ⁽¹⁾)
89,36 %	87,80 %	87,43 %	88,71 %	89,64 %

La quote-part due aux indemnités compensatrices de loyers dans le taux d'occupation financier s'élève à 0,38 %.

Le taux d'occupation physique moyen du premier trimestre 2022 s'établit à 85,74 %. Ce taux est déterminé par le rapport entre la surface totale louée et la surface totale des immeubles. Au 31 mars 2022, la vacance est répartie sur 154 unités locatives dont principalement l'immeuble Le Ravel à Guyancourt (78), Terrasse Bellini à Puteaux (92) et Kupka à Puteaux (92). Ces actifs font l'objet de vives actions locatives.

GESTION LOCATIVE

Les actions menées en matière de gestion locative depuis le début de l'exercice sont résumées dans le tableau ci-dessous (hors indexation) :

Du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2022	Nombre	Surface	Loyers annuels précédents	Loyers annuels obtenus
Renouvellements baux	4	5 908 m ²	1 803 310 €	1 459 580 €
Relocations	17	8 901 m ²	1 617 630 €	1 640 798 €
TOTAL	21	14 809 m²	3 420 940 €	3 100 378 €
Locations	1	313 m ²	-	53 210 €

PRINCIPALES RELOCATIONS ET RENOUELEMENTS DU TRIMESTRE

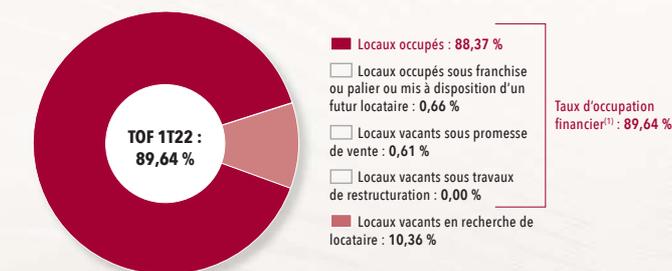
• **Paris - rue Cabanis** : Relocation de 270 m² de bureaux à un loyer annuel de 98 K€, soit une hausse de +27 % par rapport au loyer précédent ;

• **Pessac - avenue du Maréchal Juin** : Deux renouvellements de baux de 620 m² et 805 m² à un loyer annuel total de 195 K€, soit une hausse de +5 % par rapport aux anciens loyers ;

• **Montigny-le-Bretonneux - place Wicklow** : Relocation de 2 000 m² de bureaux à un loyer annuel de 422 K€, soit une hausse de +4 % par rapport au loyer précédent ;

• **Lyon - place Verrazzano** : Deux relocations de 1 713 m² et de 912 m² de bureaux à un loyer annuel total de 512 K€, inchangé par rapport au loyer précédent ;

• **Grenoble - chemin de la Poterne** : Relocation de 1 177 m² de bureaux à un loyer annuel de 129 K€, soit une baisse de -1 % par rapport au loyer précédent ;



(1) Conformément à la note méthodologique de l'ASPIM sur les indicateurs de performance des SCPI, le taux d'occupation financier est désormais déterminé comme le rapport entre le montant des loyers facturés ainsi que des valeurs locatives de marché des autres locaux non disponibles à la location par le montant total des loyers qui serait facturé si tout le patrimoine était loué. Pour rappel ce taux était auparavant déterminé par le rapport entre le montant des loyers facturés et le montant qui serait facturé si tout le patrimoine était loué. Nous présentons ici le calcul de l'indicateur selon la nouvelle méthodologie.

• **Sceaux - avenue de la Gare** : Relocation de 748 m² de bureaux à un loyer annuel de 151 K€, soit une baisse de -11 % par rapport au loyer précédent ;

• **Clichy - rue Mozart** : Renouvellement d'un bail de 4 239 m² à un loyer annuel de 1 185 K€ correspondant à la valeur locative de marché, soit une baisse de -21 % par rapport au loyer précédent (ayant profité d'une indexation sur neuf ans). Ce renouvellement permet de sécuriser le locataire sur une nouvelle période ferme de 3 ans.

PRINCIPALES LIBÉRATIONS DU TRIMESTRE

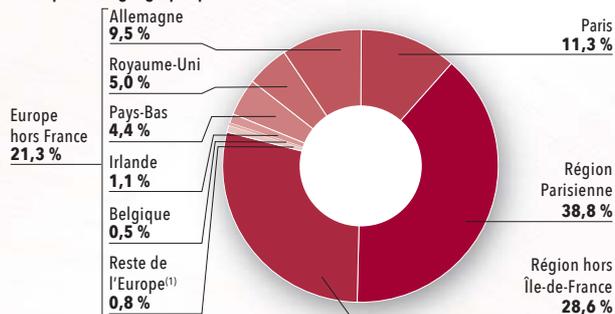
Les principales libérations du trimestre concernent une surface de bureaux située place Verrazzano à Lyon (69) pour 1 344 m² et un local commercial situé rue Alfred Nobel à Poitiers (86) pour 2 908 m². La surface de bureaux libérée à Lyon a d'ores et déjà fait l'objet d'une relocation qui prendra effet le 15 mai 2022.

Le montant des loyers encaissés H.T. au premier trimestre s'élève à 17 883 638 €.

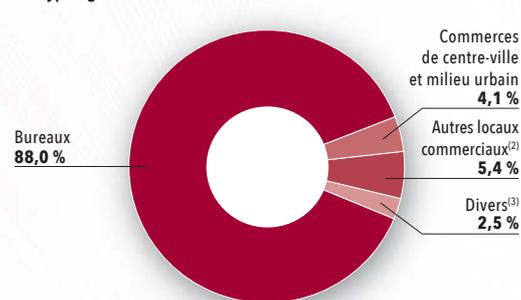
COMPOSITION DU PATRIMOINE AU 31 MARS 2022

(Par référence à la valeur d'expertise au 31 décembre 2021 ou, à défaut, au prix d'acquisition hors droits et hors frais).

Par répartition géographique



Par typologies d'actifs



VALEUR ESTIMÉE DU PATRIMOINE : 1 746 M€

(1) Au travers de participations financières non contrôlées.
 (2) La catégorie « Autres locaux commerciaux » correspond aux moyennes surfaces de périphérie et aux galeries de centres commerciaux.
 (3) La catégorie « Divers » correspond aux locaux d'activités, aux entrepôts logistiques, aux logements et aux participations financières non contrôlées dont la typologie d'actif n'est pas transparisée.

POINT SUR L'ENDETTEMENT AU 31 MARS 2022

Dette bancaire	% dette / valeur du patrimoine	Taux moyen des emprunts au 31 mars 2022	Répartition		Durée de vie résiduelle moyenne
			Taux fixe (ou variable couvert)	Taux variable	
358,9 M€	20,6 %	1,78 %	94,9 %	5,1 %	8 ans et 6 mois

Conformément à la neuvième résolution de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2021, le montant total des dettes financières pouvant être contracté par votre SCPI est plafonné à 550 M€. Au 31 mars 2022, le niveau d'endettement bancaire d'EFIMMO 1 reste limité à 20,6 % du patrimoine. Ce niveau d'endettement intègre les dettes liées aux participations contrôlées détenues par votre SCPI. Par prudence, la dette est de long terme, majoritairement amortissable et à taux fixe.

AUTRES INFORMATIONS

L'Assemblée Générale annuelle se tiendra le 8 juin 2022 à 10h30 au 32 rue de Monceau à Paris 8^{ème} (immeuble Capital 8). Les associés recevront en temps utile l'ensemble des documents et rapports correspondants et auront la possibilité de voter par correspondance en ligne ou par voie postale en fonction de leurs préférences. Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser avant la date limite (7 juin 2022 à 12h00) votre pouvoir et/ou votre vote par correspondance.

MINIMUM DE SOUSCRIPTION

Tout nouveau souscripteur doit acquérir un minimum de 10 parts. Par contre, les associés anciens peuvent souscrire un nombre inférieur.

DATE D'ENTRÉE EN JOUISSANCE DES PARTS

Les parts nouvellement souscrites portent jouissance à compter du premier jour du troisième mois suivant la date de souscription et d'inscription sur le registre des associés.

MODALITÉS DE SORTIE

Il est tenu au siège de la société et à la disposition des tiers, un registre où sont recensées les demandes de retrait et les offres de cession de parts. Les associés qui souhaitent se retirer de la société disposent de deux moyens :

- **Remboursement des parts (retrait)** demandé par lettre recommandée à la Société de Gestion, dûment signée de l'ensemble des titulaires des parts et accompagnée de l'original d'attestation de parts, dans le cadre de la variabilité du capital. Le prix de retrait est égal au dernier prix de souscription en vigueur diminué de la commission de souscription. Si la variabilité du capital l'autorise, les demandes de retrait sont remboursées en fin de mois à condition que l'ensemble de la documentation soit complétée et réceptionnée 2 jours ouvrés avant le dernier jour du mois. La Société de Gestion ne garantit pas le remboursement des parts.
- **Vente des parts** en cherchant eux-mêmes un acheteur. Les parts peuvent être librement cédées entre associés, et entre associés et tiers, sans autre intervention de la Société de Gestion que la régularisation des cessions sur le registre des

associés et des transferts, après justification par le cédant du paiement des droits d'enregistrement et du paiement de l'éventuel impôt sur les plus-values. La société ne garantit pas la revente des parts.

FRAIS DE MUTATION DE PARTS

La Société de Gestion perçoit une rémunération forfaitaire de 100 € HT soit 120 € TTC pour toute cession de parts et toute mutation (cession de gré à gré, succession, donation, divorce...). Elle a choisi de percevoir cette rémunération par cessionnaire, donataire ou ayant-droit quel que soit le nombre de parts cédées.

AUTRES INFORMATIONS

Les demandes de changements d'adresse doivent être adressées à la Société de Gestion accompagnées d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. L'acquisition de parts n'est pas possible pour les clients, personnes morales ou physiques, qui en raison de leur nationalité, de leur résidence, de leur siège social, ou de leur lieu d'immatriculation, relèvent d'un droit étranger qui impose à SOFIDY des restrictions ou des obligations spécifiques quant à la commercialisation et la promotion de ses produits. Les informations relatives à la SCPI EFIMMO 1 publiées par SOFIDY ne constituent en aucune manière une sollicitation en vue de l'achat de parts par des ressortissants ou résidents de certains pays, dont notamment les Etats-Unis d'Amérique.

Vous pouvez retrouver les statuts, la note d'information, le présent bulletin trimestriel d'information et les informations relatives à la fiscalité sur le site internet de SOFIDY en vous connectant sur www.sofidy.com. Vous y trouverez également le détail de la composition du patrimoine de la société.

Nature de la Société : Société Civile de Placement Immobilier | **Visa de l'AMF délivré sur la note d'information :** SCPI n° 20-23 en date du 27 novembre 2020 | **Agrément de SOFIDY par l'AMF :** GP N°07000042 du 10 juillet 2007 (conforme à la directive AIFM depuis le 18 juillet 2014) | **Responsable de l'information :** M. Jean-Marc PETER | **Siège social :** SOFIDY SAS - 303, square des Champs Élysées - Évy Courcouronnes - 91026 ÉVRY Cedex - Tél. : 01 69 87 02 00 - Fax. : 01 69 87 02 01 - **Site internet :** www.sofidy.com - **Email :** sofidy@sofidy.com



COUPON DE DEMANDE D'INFORMATION à adresser à votre conseiller habituel...

... ou à retourner à : SOFIDY SAS - 303, square des Champs Élysées - Évy Courcouronnes - 91026 ÉVRY Cedex
 Si vous-même, ou un de vos proches, êtes intéressés par les fonds gérés par SOFIDY, renvoyez nous ce coupon
 Il est également possible de nous adresser toute demande d'information par mail à service-associes@sofidy.com ou via notre site www.sofidy.com/nous-contacter.

Je souhaite recevoir une documentation sur le(s) fonds : SCPI IMMORENTE SCPI SOFIPRIME OPCI SOFIDY Pierre Europe
 SCPI EFIMMO 1 SCPI IMMORENTE 2 FCP SOFIDY Sélection 1
 SCPI SOFIPIERRE SCPI SOFIDY Europe Invest FCP S.YTIC

NOM : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Email : _____ Tél : _____